

**RAPPORT SEMESTRIEL**

**30.06.17**

**LELEUX INVEST**

**SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable  
publique de droit belge à compartiments multiples  
Société Anonyme

OPC ayant opté pour des placements  
répondant aux conditions prévues par la directive 2009/65/CE

<b>SOMMAIRE</b>
-----------------

<b>1. INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>4</b>
<b>1.1. ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>4</b>
<b>1.2. RAPPORT DE GESTION</b>	<b>5</b>
1.2.1. <i>Informations aux actionnaires</i>	5
1.2.2. <i>Vue d'ensemble des marchés</i>	5
<b>1.3. BILAN GLOBALISE</b>	<b>6</b>
<b>1.4. COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE</b>	<b>7</b>
<b>1.5. RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION</b>	<b>8</b>
1.5.1. <i>Résumé des règles</i>	8
1.5.2. <i>Taux de change</i>	9
<b>2. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EQUITIES WORLD FOF</b>	<b>10</b>
<b>2.1. RAPPORT DE GESTION</b>	<b>10</b>
2.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts</i>	10
2.1.2. <i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	10
2.1.3. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	11
2.1.4. <i>Politique future</i>	11
2.1.5. <i>Indicateur synthétique de risque et de rendement</i>	11
<b>2.2. BILAN</b>	<b>13</b>
<b>2.3. COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>14</b>
<b>2.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES</b>	<b>15</b>
2.4.1. <i>Composition des actifs au 30.06.17</i>	15
2.4.2. <i>Répartition des actifs (en % du portefeuille)</i>	15
2.4.3. <i>Changement dans la composition des actifs (en EUR)</i>	16
2.4.4. <i>Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire</i>	16
2.4.5. <i>Performances</i>	17
2.4.6. <i>Frais courants</i>	18
2.4.7. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	18
<b>3. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT PATRIMONIAL WORLD FOF</b>	<b>19</b>
<b>3.1. RAPPORT DE GESTION</b>	<b>19</b>
3.1.1. <i>Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts</i>	19
3.1.2. <i>Objectif et lignes de force de la politique de placement</i>	19
3.1.3. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	20
3.1.4. <i>Politique future</i>	20
3.1.5. <i>Indicateur synthétique de risque et de rendement</i>	20
<b>3.2. BILAN</b>	<b>21</b>
<b>3.3. COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>22</b>
<b>3.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES</b>	<b>23</b>
3.4.1. <i>Composition des actifs au 30.06.17</i>	23
3.4.2. <i>Répartition des actifs (en % du portefeuille)</i>	24
3.4.3. <i>Changement dans la composition des actifs (en EUR)</i>	24
3.4.4. <i>Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire</i>	24
3.4.5. <i>Performances</i>	25
3.4.6. <i>Frais courants</i>	26



# 1. INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

## 1.1. ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

### Siège social de la Sicav

Rue du Bois Sauvage 17, 1000 Bruxelles

### Date de constitution

3 septembre 2010

### Conseil d'Administration

#### Président du Conseil d'Administration :

Madame Véronique LELEUX. Autres fonctions principales: Administrateur de la Société de bourse Leleux Associated Brokers

#### Administrateurs :

Monsieur Olivier LELEUX. Autres fonctions principales : Administrateur de la Société de bourse Leleux Associated Brokers

Monsieur Carlo-Luigi GRABAU

Monsieur Guy BOULANGER-KANTER. Autres fonctions principales : Administrateur de la Société de bourse Leleux Associated Brokers

Monsieur Alexandre DEVEEN. Autres fonctions principales : Autres mandats d'administrateur de SICAV

#### Administrateur indépendant :

Monsieur Olivier CROONENBERGHS.

### Personnes physiques chargées de la direction effective

Monsieur Carlo Luigi GRABAU

Monsieur Alexandre DEVEEN

### Type de gestion

SICAV autogérée

### Réviseur d'entreprise

La société Mazars, ayant son siège Avenue Marcel Thiry/laan 77 à 1200 Bruxelles, représentée par Monsieur Philippe de Harlez a été désignée en tant que commissaire, conformément à l'article 101, § 1er, de la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances.

### Banque dépositaire

LELEUX ASSOCIATED BROKERS S.A. Rue du Bois Sauvage 17, 1000 Bruxelles

Les activités principales de Leleux Associated Brokers sont les services d'investissement à la clientèle privée et institutionnelle (conseils en investissements, gestion de portefeuille, réception et transmission d'ordre).

### Service Financier et délégation de la commercialisation

LELEUX ASSOCIATED BROKERS S.A. Rue du Bois Sauvage 17, 1000 Bruxelles

### Promoteur

LELEUX ASSOCIATED BROKERS S.A. Rue du Bois Sauvage 17, 1000 Bruxelles

### Délégation de l'administration

CACEIS Belgium SA, Avenue du Port, 86C bte 320 B-1000 Bruxelles

### Gestion du portefeuille d'investissement

Le Conseil d'Administration

### Liste des compartiments et des classes commercialisés par la SICAV

Equities World FOF - Classes d'actions R et P

Patrimonial World FOF - Classes d'actions R et P

Les actions de la SICAV Leleux Invest ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux Etats-Unis en application du Securities Act de 1933 tel que modifié ("Securities Act 1933"), ou admises en vertu d'une quelconque loi des Etats-Unis. Les actions de la SICAV Leleux Invest ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933) et assimilées (telles que visées dans la loi Américaine dite "HIRE" du 18 mars 2010 et dans le dispositif FATCA).

## 1.2. RAPPORT DE GESTION

---

### 1.2.1. Informations aux actionnaires

La société anonyme Leleux Invest a été constituée, sous le régime d'une Société d'Investissements à Capital Variable (SICAV) de droit belge. Leleux Invest a opté pour des placements répondant aux conditions de la Directive 2009/65/CE et régie, en ce qui concerne son fonctionnement et ses placements, par la loi du 03 août 2012 relative à certaines formes de gestion collective de portefeuilles d'investissement.

### 1.2.2. Vue d'ensemble des marchés

La croissance économique mondiale se raffermi et devrait croître de 3,5% en 2017 et de 3,6% en 2018 selon les dernières estimations du FMI.

Néanmoins, la répartition de cette croissance diffère dans le monde: certaines économies sont en hausse, mais d'autres sont à la traîne voire en baisse. La croissance s'améliore en Europe et en Asie mais aux Etats-Unis, elle reste en-dessous de sa moyenne à long terme et languit en Amérique Latine. Dans l'ensemble, les données récentes indiqueraient qu'il s'agit de l'amélioration synchronisée la plus large que connaisse l'économie mondiale depuis dix ans. La croissance du commerce mondial a également progressé, avec des volumes qui devraient augmenter plus rapidement que la production mondiale au cours des deux prochaines années.

Aux Etats-Unis, les dernières données indiquent que la croissance a rebondi de presque 3% en rythme annualisé au second trimestre, principalement grâce à la consommation réelle. Les intentions d'embauche demeurent solides et les entreprises signalent qu'elles prévoient d'augmenter leurs investissements dans les mois à venir. Cependant les prévisions de croissance ont été revues à la baisse de 2,3% à 2,1 % en 2017 et de 2,5% à 2,1% en 2018, principalement en raison de la politique fiscale américaine moins expansionniste qu'attendue.

Dans la zone euro, la publication des données relatives à l'octroi du crédit à l'économie réelle indique une croissance économique stable. Les pressions inflationnistes restent modérées et le secteur manufacturier, qui a vu son indicateur (PMI) grimper à son plus haut niveau depuis 6 ans, poursuit son embellie. La croissance devrait atteindre en moyenne 1,75% par an en 2017-18. La politique monétaire accommodante et un léger assouplissement fiscal en 2017 et 2018 devraient contribuer à soutenir l'activité dans toutes les régions.

Au Royaume-Uni, les indices concernant la confiance des consommateurs et l'épargne des ménages sont en baisse mais les indicateurs prédictifs de la santé de l'économie seraient en ligne avec une croissance de l'ordre de 1%. La dépréciation de la livre Sterling a légèrement amélioré les exportations, mais a également entraîné de l'inflation, réduisant ainsi la croissance des revenus des ménages et de la consommation. L'incertitude persistante sur les relations futures entre le Royaume-Uni et l'Union Européenne pèse sur les investissements. On s'attend à un ralentissement de la croissance aux alentours de 1,75% cette année et de 1% en 2018.

En Chine, la demande interne a récemment bénéficié de la politique budgétaire expansionniste au travers d'une augmentation des dépenses pour l'infrastructure et pour le logement. D'autre part, les efforts pour réduire les risques financiers s'intensifient et encouragent la transition vers les secteurs de la consommation et des services. Dans ce contexte, la croissance devrait progressivement ralentir et avoisiner un niveau proche de 6%.

La reprise de la croissance dans un certain nombre de pays producteurs de matières premières représente également une partie importante de l'amélioration de la croissance mondiale bien que leurs contributions restent modestes. Au Brésil et en Russie, où la production a commencé à augmenter après une période de récession, la croissance devrait s'améliorer en ligne avec les prix des matières premières et grâce aux mesures de relâchement monétaire.

Le président de la Banque Centrale Européenne a tenu des commentaires optimistes sur tous les fronts et qui coïncideraient avec un début de "tapering" (resserrement de la politique monétaire) l'année prochaine. La politique monétaire reste cependant flexible afin de contrer toute hausse potentielle de la volatilité sur les marchés que provoquerait un resserrement inattendu. Les ajustements seront graduels et justifiés par une amélioration de la dynamique économique.

Le Président de la Federal Reserve, Janet Yellen, estime que la baisse récente de l'inflation n'est pas due à une faible demande. Le marché du travail devrait continuer à pousser à la hausse les pressions inflationnistes. On s'attend donc à ce que la FED poursuive la normalisation de ses taux directeurs de façon graduelle.

Durant le premier semestre 2017, les marchés boursiers ont prolongé leur rallye entamé à la fin de l'année 2016. Le retour des investissements vers les valeurs de croissance qui avaient été pénalisées après l'élection du nouveau Président américain est à remarquer.

Aux Etats-Unis, l'indice S&P500 a enregistré une hausse de +9,01% (dividendes nets réinvestis), tandis qu'en Europe, l'indice DJ Eurostoxx 50 a progressé de +6,71%. Par ailleurs, l'indice MSCI Emerging Markets a affiché une hausse de +14,84% tandis qu'au Japon, l'indice Topix est en progrès de +7,37%.

### 1.3. BILAN GLOBALISE

	Au 30.06.17 (en EUR)	Au 30.06.16 (en EUR)
<b>SECTION 1: SCHEMA DU BILAN</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>74.583.688,84</b>	<b>62.651.907,19</b>
<b>II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</b>	<b>70.378.378,20</b>	<b>52.853.148,75</b>
E. OPC à nombre variable de parts	70.378.378,20	52.853.148,75
<b>IV. Créances et dettes à un an au plus</b>	<b>150.004,78</b>	<b>410.968,28</b>
A. Créances		
a. Montants à recevoir	234.186,28	410.968,28
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-84.181,50	
<b>V. Dépôts et liquidités</b>	<b>4.374.149,05</b>	<b>9.644.203,41</b>
A. Avoirs bancaires à vue	4.374.149,05	9.611.173,41
C. Autres		33.030,00
<b>VI. Comptes de régularisation</b>	<b>-318.843,19</b>	<b>-256.413,25</b>
C. Charges à imputer (-)	-318.843,19	-256.413,25
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>74.583.688,84</b>	<b>62.651.907,19</b>
A. Capital	72.803.594,48	63.965.728,29
B. Participations au résultat	25.056,72	-90.671,49
C. Résultat reporté	274,46	0,30
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	1.754.763,18	-1.223.149,91

## 1.4. COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE

	Au 30.06.17 (en EUR)	Au 30.06.16 (en EUR)
<b>SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>1.581.462,04</b>	<b>-978.652,72</b>
E. OPC à nombre variable de parts	2.916.060,61	-350.901,01
F. Instruments financiers dérivés		
I. Sur indices financiers		
ii. Contrats à terme		46.510,00
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	-1.334.598,57	-674.261,71
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>579.496,04</b>	<b>181.082,09</b>
A. Dividendes	540.670,27	181.082,09
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-3.396,66	
F. Autres produits provenant des placements	42.222,43	
<b>III. Autres produits</b>	<b>167.232,01</b>	
B. Autres	167.232,01	
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-573.426,91</b>	<b>-425.579,28</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-1.448,30	-3.190,82
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-17.389,57	-14.325,92
R	-17.388,17	
P	-1,40	
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-159.073,49	-100.419,39
R	-159.067,31	
P	-6,18	
b. Gestion administrative et comptable	-16.516,47	-18.816,87
c. Rémunération commerciale	-276.201,27	-227.751,42
R	-276.201,27	
E. Frais administratifs (-)	-6.067,86	-3.950,78
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-5.367,56	-7.556,12
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-23.991,32	-23.602,96
H. Services et biens divers (-)	-5.998,57	-4.907,50
J. Taxes	-27.094,36	-15.016,74
R	-27.094,28	
P	-0,08	
K. Autres charges (-)	-34.278,14	-6.040,76
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>173.301,14</b>	<b>-244.497,19</b>
Sous Total II + III + IV		
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>1.754.763,18</b>	<b>-1.223.149,91</b>
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>1.754.763,18</b>	<b>-1.223.149,91</b>

## 1.5. RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION

---

### 1.5.1. Résumé des règles

Les règles d'évaluation ci-dessous ont été rédigées sur base de l'AR du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité, aux comptes annuels et aux rapports périodiques de certains organismes de placement collectif publics à nombre variable de parts. Plus particulièrement, les dispositions des articles 7 à 19 sont d'application.

#### Frais

Afin d'éviter des variations importantes de la valeur nette d'inventaire au moment de leur paiement, les charges à caractère récurrent sont provisionnées prorata temporis. Ce sont principalement les commissions et frais récurrents tels que mentionnés dans le prospectus (par exemple, la rémunération pour la gestion du portefeuille d'investissement, l'administration, le dépositaire, le commissaire, ...).

Les frais de constitution sont amortis sur une ou plusieurs années avec un maximum de 5 ans, selon la méthode linéaire.

#### Comptabilisation des achats et des ventes

Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif et instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur, sont, au moment de leur acquisition et de leur aliénation, enregistrés dans les comptes respectivement à leur prix d'achat et à leur prix de vente. Les frais accessoires, tels que les frais de transaction et de livraison, sont immédiatement mis à charge du compte de résultats.

#### Créances et dettes

Les créances et dettes à court terme ainsi que les placements à terme sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Lorsque la politique d'investissement du compartiment est principalement axée sur le placement de ses actifs dans des dépôts, des liquidités ou des instruments du marché monétaire, les placements sont évalués à leur juste valeur.

#### Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés

Les valeurs mobilières, les instruments du marché monétaire et les instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) sont évalués à leur juste valeur en respectant la hiérarchie suivante:

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine pour lesquels il existe un marché actif fonctionnant à l'intervention d'établissements financiers tiers, ce sont le cours acheteur et le cours vendeur actuels formés sur ce marché qui sont retenus. Dans des cas exceptionnels, ces cours peuvent être indisponibles pour les obligations et pour d'autres titres de créance; le cours moyen sera alors utilisé et cette procédure sera mentionnée dans le rapport (semi-)annuel.
- S'il s'agit d'éléments du patrimoine qui sont négociés sur un marché actif en dehors de toute intervention d'établissements financiers tiers, c'est le cours de clôture qui est retenu.
- Utilisation du prix de la transaction la plus récente, à condition que les circonstances économiques n'aient pas fondamentalement changé depuis cette transaction.
- Utilisation d'autres techniques de valorisation qui doivent utiliser au maximum les données du marché, être conformes aux méthodes économiques habituellement utilisées et être régulièrement calibrées et testées quant à leur validité.

L'évaluation des parts d'organismes de placement collectif à nombre variable de parts non cotés est faite sur la base de la valeur nette d'inventaire de ces parts.

Les réductions de valeur, moins-values et plus-values, qui proviennent des règles ci-dessus, sont imputées au compte de résultats dans le sous-poste concerné de la rubrique «I. réductions de valeur, moins-values et plus-values».

Des variations de valeur relatives à des obligations et autres titres de créance qui résultent de la comptabilisation prorata temporis des intérêts courus, sont imputées au compte de résultats comme éléments constitutifs du poste «II. Produits et charges des placements - B. Intérêts».

La juste valeur des instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) est portée dans les différents postes du bilan et hors bilan en fonction de l'instrument sous-jacent.

Les valeurs sous-jacentes (des contrats d'option et des warrants) et les montants notionnels (des contrats à terme et des contrats de swap) sont portés dans les postes hors bilan sous les rubriques concernées.



## LELEUX INVEST

En cas d'exercice des contrats d'option et des warrants, les primes sont portées en majoration ou en réduction du prix d'achat ou de vente des éléments du patrimoine sous-jacents. Les paiements et recettes intermédiaires résultant de contrats de swap sont portés au compte de résultats dans le sous-poste « II. Produits et charges des placements - D. Contrats de swap ».

### Opérations en devises

Les éléments du patrimoine libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la devise du compartiment sur base du cours moyen du marché et le solde des écarts positifs et négatifs résultant de la conversion est imputé au compte de résultats dans la rubrique « I.H. Positions et opérations de change ».

#### 1.5.2. Taux de change

	30.06.17	30.06.16
1 EUR	1,1368 USD	1,1132 USD

## 2. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EQUITIES WORLD FOF

### 2.1. RAPPORT DE GESTION

#### 2.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment Equities World FOF a été lancé le 17 septembre 2010.

La période de souscription initiale des parts de capitalisation de la classe R a été fixée du 6 au 17 septembre 2010 et le prix de souscription à 1.000,00 EUR.

La période de souscription initiale des parts de capitalisation de la classe P a été fixée au 31 octobre 2016 et le prix de souscription à 1.000,00 EUR.

#### 2.1.2. Objectif et lignes de force de la politique de placement

##### Objectifs du compartiment

###### Objectifs d'investissement

L'objectif est de procurer aux investisseurs une appréciation du capital en procédant à des placements, essentiellement indirects, en particulier via des investissements en autres OPC, diversifiés en actions. Afin de réduire le risque intrinsèque des placements en actions, l'investissement est largement diversifié internationalement et réparti entre plusieurs gestionnaires via différents organismes de placement collectif. L'optimisation de l'appréciation du capital est recherchée dans la sélection des gestionnaires et l'allocation tactique.

###### Type de placements

Le portefeuille du compartiment sera investi à titre principal en parts d'organismes de placement collectif eux-mêmes investis en actions dans une perspective à moyen ou long terme.

###### Limitations d'investissement

Les placements sont effectués sans limitation géographique ou sectorielle ni contrainte relative à la capitalisation boursière.

En particulier, les investissements du compartiment pourront comprendre une part importante de placements dans les pays émergents ou dans des sociétés de petite capitalisation boursière.

Les investissements du compartiment pourront comprendre une part importante de placements libellés dans une devise autre que la devise de référence, sans limitation aucune. En outre, aucune politique particulière de couverture des risques de change ne sera mise en place.

Aucune garantie formelle quant au résultat d'investissement ou au remboursement du capital initial ne peut être octroyée au compartiment ou à ses participants.

##### Politique de placement du compartiment

###### Catégorie d'actifs autorisés

Le portefeuille du compartiment sera investi à titre principal en actions/parts d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et dans les limites de la loi dans d'autres organismes de placement collectifs (autres OPC), eux-mêmes investis en actions dans une perspective à moyen ou long terme.

Le choix des OPCVM respectivement des autres OPC est basé tant sur leurs performances historiques que sur leur méthodologie de gestion et de suivi des valeurs composant les fonds.

La sélection des fonds tient également compte d'une diversification des styles de gestion des gestionnaires des fonds et est faite sans préférence sectorielle.

Le compartiment est autorisé à investir également directement en valeurs mobilières correspondant à l'objectif d'investissement, le cas échéant au travers de « managed accounts » auprès de tiers. En aucun cas via les « managed accounts » il ne sera possible de prendre des positions dans des Hedge Funds.

Les opérations sur instruments financiers dérivés autorisées et couverture de change: le compartiment pourra également avoir recours, dans le respect des règles légales en vigueur, à l'utilisation d'instruments dérivés, comme par exemple des options, des futures et des opérations de change à terme et ce tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture. L'investisseur doit être conscient du fait que ces types d'instruments sont en général plus volatils que les produits sous-jacents.

Le compartiment peut faire usage d'instruments dérivés cotés en bourse. Le recours à des instruments dérivés traités de gré-à-gré est permis exclusivement pour les opérations de change à terme.

La direction effective se charge de vérifier que les conditions des coûts et frais opérationnels applicables à ces opérations soient adéquats et dans le meilleur intérêt des actionnaires.

Le compartiment peut détenir à titre accessoire des liquidités et des instruments monétaires dans des proportions variables en fonction des opportunités d'investissement ou de désinvestissement et de l'environnement de marché. Le compartiment limite ses investissements en créances visées à l'article 19bis du Code des Impôts sur les Revenus 92 (CIR92) à moins de 25% de son actif net.

#### Placements non autorisés

Le compartiment ne peut pas investir dans des OPCVM répondant aux conditions de la Directive 2009/65/CE qui placent eux-mêmes plus de 10% de leurs actifs dans des parts d'autres OPC.

#### Restrictions d'investissement

Le compartiment ne peut pas investir:

- plus de 20% de ses actifs dans un même OPC ou « managed accounts ». S'il investit dans un OPC qui a plusieurs compartiments, chacun des compartiments est considéré, pour l'application du présent paragraphe, comme un OPC distinct;
- plus de 25% de ses actifs dans des OPC ou « managed accounts » ayant une liquidité non journalière;
- plus de 15% de ses actifs dans des OPC ou « managed accounts » ayant une liquidité inférieure à hebdomadaire;
- plus de 30% de ses actifs dans des parts d'OPC ou dans un « managed account » ne répondant pas aux conditions prévues par la Directive 2009/65/CE.

#### Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

Bien que le promoteur et le gestionnaire y soient attentifs, les aspects environnementaux ne constituent pas spécifiquement un critère de construction du portefeuille ou de sélection des instruments financiers.

Toutefois, la loi interdit à un organisme de placement collectif le financement d'une entreprise de droit belge ou de droit étranger dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation, la réparation, l'exposition en vente, la vente, la distribution, l'importation ou l'exportation, l'entreposage ou le transport de mines antipersonnel, de sous-munitions et/ou de munitions inertes et de blindages contenant de l'uranium appauvri ou tout autre type d'uranium industriel au sens de la loi du 8 juin 2006 réglant des activités économiques et individuelles avec des armes, telle que modifiée par la loi du 20 mars 2007 et la loi du 16 juillet 2009 en vue de leur propagation.

L'investisseur doit être conscient que la volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée du fait de la composition du portefeuille.

### **2.1.3. Politique suivie pendant l'exercice**

Le compartiment Leleux Invest Equities World FOF affiche un rendement actuariel sur base annuelle de +5,97% depuis son lancement (le 6 septembre 2010). Sur les 12 derniers mois (au 30 juin 2017), le return cumulé du compartiment est de +8,73%.

Dans le courant du premier semestre, le gérant de la sicav a réduit l'exposition à l'Asie et maintenu celle aux pays émergents, tout en augmentant l'exposition à l'Europe. La sélection des investissements a privilégié les fonds ayant une gestion active et sans couverture. Les perspectives d'une normalisation des taux directeurs en Europe ont amené le gérant à diminuer l'exposition au dollar dans le courant du 2<sup>ème</sup> trimestre.

Le compartiment comptait 18 fonds en portefeuille en début d'exercice et en compte 17 au 30 juin 2017.

Aucun dépassement des limites fixées par la politique d'investissement n'a été constaté durant l'exercice comptable pour le compartiment.

### **2.1.4. Politique future**

Le gestionnaire continuera à privilégier les régions et les secteurs offrant les meilleures perspectives de croissance à moyen-long terme tout en surveillant de près la reprise économique mondiale.

### **2.1.5. Indicateur synthétique de risque et de rendement**

L'indicateur synthétique de risque et de rendement est calculé, conformément aux dispositions du Règlement 583/2010, sur la base de la volatilité (les hausses et baisses de sa valeur) sur une période précédente de cinq ans. Cet indicateur est disponible, dans sa version la plus récente, dans les informations clés pour l'investisseur. Il classe le fonds sur une échelle allant de 1 à 7. Plus le fonds est situé haut sur l'échelle, plus le rendement possible est élevé, mais plus le risque de perte est important également. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que le fonds ne présente aucun risque, mais que comparé à des chiffres plus élevés, ce produit offre en principe un rendement plus faible mais aussi plus prévisible.

Les principales limites de l'indicateur sont les suivantes : l'indicateur de risque est calculé à partir des données passées, qui ne préjugent en rien de l'évolution future. En conséquence, le degré de risque pourra évoluer dans le temps. Même si le fonds se situe dans la catégorie de risque la plus basse, l'investisseur peut subir des pertes car aucune catégorie n'est totalement exempte de risque.



## 2.2. BILAN

	Au 30.06.17 (en EUR)	Au 30.06.16 (en EUR)
<b>SECTION 1: SCHEMA DU BILAN</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>28.799.611,29</b>	<b>26.173.302,34</b>
<b>II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</b>	<b>27.847.876,28</b>	<b>22.236.532,24</b>
E. OPC à nombre variable de parts	27.847.876,28	22.236.532,24
<b>IV. Créances et dettes à un an au plus</b>	<b>-41.673,18</b>	<b>205.152,88</b>
A. Créances		
a. Montants à recevoir	42.508,32	205.152,88
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-84.181,50	
<b>V. Dépôts et liquidités</b>	<b>1.144.049,12</b>	<b>3.857.389,69</b>
A. Avoirs bancaires à vue	1.144.049,12	3.842.764,69
C. Autres		14.625,00
<b>VI. Comptes de régularisation</b>	<b>-150.640,93</b>	<b>-125.772,47</b>
C. Charges à imputer (-)	-150.640,93	-125.772,47
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>28.799.611,29</b>	<b>26.173.302,34</b>
A. Capital	27.948.510,51	27.098.544,84
B. Participations au résultat	-21.973,09	-11.874,28
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	873.073,87	-913.368,22

## 2.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.06.17 (en EUR)	Au 30.06.16 (en EUR)
<b>SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>1.038.625,60</b>	<b>-705.462,87</b>
E. OPC à nombre variable de parts	2.154.552,37	-234.617,47
F. Instruments financiers dérivés		
I. Sur indices financiers		
ii. Contrats à terme		19.670,00
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	-1.115.926,77	-490.515,40
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>35.541,75</b>	<b>6.781,43</b>
A. Dividendes	17.712,15	6.781,43
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-3.396,66	
F. Autres produits provenant des placements	21.226,26	
<b>III. Autres produits</b>	<b>76.984,62</b>	
B. Autres	76.984,62	
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-278.078,10</b>	<b>-214.686,78</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-524,87	-2.140,82
C. Rémunération due au dépositaire (-)		-6.069,06
R	-6.883,78	
P	-0,67	
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière		-43.302,29
R	-72.216,92	
P	-3,18	
b. Gestion administrative et comptable	-7.525,14	-9.026,45
c. Rémunération commerciale		-125.393,69
R	-145.242,44	
E. Frais administratifs (-)	-3.033,93	-1.975,39
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-2.683,78	-3.513,34
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-11.995,66	-11.801,48
H. Services et biens divers (-)	-4.386,23	-3.352,94
J. Taxes		-5.804,10
R	-8.011,13	
P	-0,03	
K. Autres charges (-)	-15.570,34	-2.307,22
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>-165.551,73</b>	<b>-207.905,35</b>
Sous Total II + III + IV		
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>873.073,87</b>	<b>-913.368,22</b>
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>873.073,87</b>	<b>-913.368,22</b>

## 2.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

## 2.4.1. Composition des actifs au 30.06.17

Dénomination	Quantité au 30.06.17	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
<b><u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHÉ MONÉTAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHÉ REGLEMENTE OU SUR UN MARCHÉ SIMILAIRE</u></b>							
DIGITAL FUNDS STARS EUROPE -ACC- CAP	2.610,00	EUR	845,60	2.207.016,00	0,59%	7,92%	7,66%
LYXOR ETF EURO STOXX 50 SICAV	56.500,00	EUR	34,94	1.973.827,50	0,03%	7,09%	6,85%
MORGAN STANLEY INV US ADVANTAGE -I-	31.690,00	USD	75,58	2.106.905,52	0,05%	7,57%	7,32%
T ROWE PR US B CHIP EQ -A- CAP	64.700,00	USD	38,54	2.193.471,15	0,49%	7,87%	7,62%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>8.481.220,17</b>		<b>30,45%</b>	<b>29,45%</b>
SPDR GOLD TRUST USD	18.300,00	USD	116,09	1.868.795,74	0,01%	6,71%	6,49%
SPDR SP EUR DIV - ETF EUR	80.000,00	EUR	23,66	1.892.800,00	0,15%	6,79%	6,57%
SPDR TRUST SERIES 1 DIS	7.000,00	USD	242,21	1.491.440,89	0,00%	5,36%	5,18%
<b>Non directive 2009/65/CE - Non inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>5.253.036,63</b>		<b>18,86%</b>	<b>18,24%</b>
CC JPN INCOME AND GROWTH USD	48.000,00	USD	19,23	811.794,51	0,13%	2,92%	2,82%
<b>Directive 2009/65/CE - Non inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>811.794,51</b>		<b>2,92%</b>	<b>2,82%</b>
<b>OPC-ACTIONS</b>				<b>14.546.051,31</b>		<b>52,23%</b>	<b>50,51%</b>
<b>OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS</b>				<b>14.546.051,31</b>		<b>52,23%</b>	<b>50,51%</b>
<b><u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u></b>							
AGIF EU EQ GRS -IT (EUR) CAP	957,00	EUR	1.559,18	1.492.135,26	0,30%	5,36%	5,18%
HER GLB EM MKTS - ACC CL.-F- EUR	415.000,00		3,41	1.414.237,00	0,06%		4,91%
HERMES IFI US SMID EQ-F-USD-FD	480.871,54	USD	3,23	1.366.346,90	0,18%	4,91%	4,74%
R PARUS FUND I USD	13.008,13	USD	85,34	976.525,17	0,14%	3,51%	3,39%
VARENNE VALUE PART DE CAP	9.810,00	EUR	300,25	2.945.452,50	0,67%	10,57%	10,23%
<b>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>8.194.696,83</b>		<b>29,43%</b>	<b>28,45%</b>
GEMEQUITY FCP-I-FD	8.000,00	EUR	157,26	1.258.080,00	0,44%	4,52%	4,37%
MELCH SEL EURO OPPOR I1 EUR	5.870,00	EUR	248,58	1.459.166,30	0,21%	5,24%	5,07%
VONTOBEL FD US EQUITY -I- CAP	6.774,00	USD	223,36	1.330.964,67	0,08%	4,78%	4,62%
<b>Directive 2009/65/CE - Non inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>4.048.210,97</b>		<b>14,54%</b>	<b>14,06%</b>
<b>OPC-ACTIONS</b>				<b>12.242.907,80</b>		<b>43,97%</b>	<b>42,51%</b>
AMUNDI 3 M I (C)	1,00	EUR	1.058.917,	1.058.917,17	0,01%	3,80%	3,68%
<b>Directive 2009/65/CE - Non inscrit auprès de la FSMA</b>				<b>1.058.917,17</b>		<b>3,80%</b>	<b>3,68%</b>
<b>OPC-MONÉTAIRES</b>				<b>1.058.917,17</b>		<b>3,80%</b>	<b>3,68%</b>
<b>OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS</b>				<b>13.301.824,97</b>		<b>47,77%</b>	<b>46,19%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>				<b>27.847.876,28</b>		<b>100,00%</b>	<b>96,70%</b>
Leleux Associated Brokers		EUR		772.330,21			2,68%
Leleux Associated Brokers		USD		371.718,91			1,29%
<b>Avoirs bancaires à vue</b>				<b>1.144.049,12</b>			<b>3,97%</b>
<b>DEPOTS ET LIQUIDITES</b>				<b>1.144.049,12</b>			<b>3,97%</b>
<b>CREANCES ET DETTES DIVERSES</b>				<b>-41.673,18</b>			<b>-0,14%</b>
<b>AUTRES</b>				<b>-150.640,93</b>			<b>-0,52%</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>				<b>28.799.611,29</b>			<b>100,00%</b>

## 2.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par secteur	
Fonds de Placement	100,00%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par pays	
Etats-Unis	12,07%
France	25,99%
Irlande	23,20%
Luxembourg	38,74%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par devise	
EUR	56,38%
USD	43,62%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

### 2.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

#### Taux de rotation

	1er SEMESTRE
Achats	5.233.402,56
Ventes	6.132.221,29
<b>Total 1</b>	<b>11.365.623,85</b>
Souscriptions	3.121.682,02
Remboursements	3.418.845,00
<b>Total 2</b>	<b>6.540.527,02</b>
Moyenne de référence de l'actif net total	29.213.673,55
<b>Taux de rotation</b>	<b>16,52%</b>

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez Leleux Associated Brokers S.A., rue du Bois Sauvage 17 - 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

### 2.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

#### P

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites Cap.	Remboursées Cap.	Fin de période Cap.	Souscriptions Cap.	Remboursements Cap.	de la classe	d'une action Cap.
31.10.16 - 31.12.16	1,00		1,00	1.000,00		1.065,52	1.065,52
01.01.17 - 30.06.17			1,00			1.102,05	1.102,05

#### R

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites Cap.	Remboursées Cap.	Fin de période Cap.	Souscriptions Cap.	Remboursements Cap.	de la classe	d'une action Cap.
2015	4.531,00	3.140,00	18.992,00	6.488.559,32	4.388.323,11	26.802.186,17	1411,24
2016	32.992,00	18.178,00	1.962.029,00	3.235.918,23	2.368.925,08	28.222.634,88	14,38
01.01.17 - 30.06.17	208.446,42	227.577,49	1.942.897,93	3.121.682,02	3.418.845,00	28.798.509,24	14,82



### 2.4.5. Performances

\* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

\* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel, l'exercice comptable s'entend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

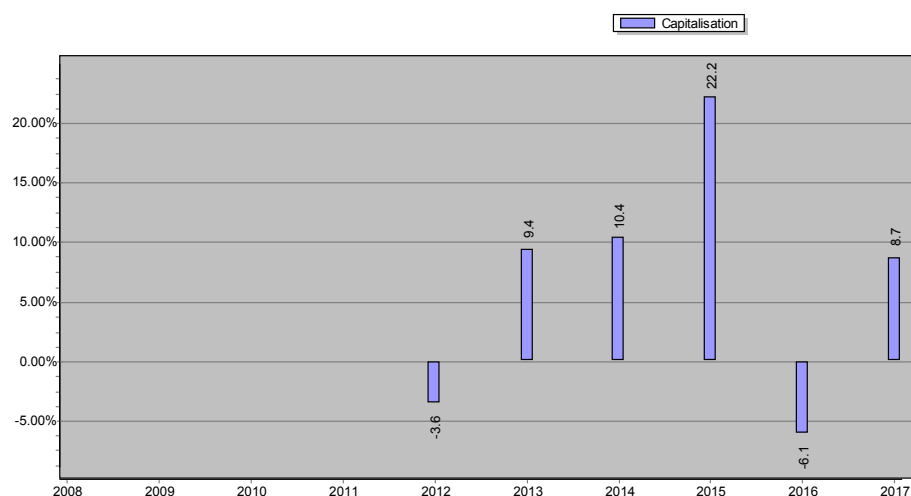
\* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

\* La classe P n'ayant pas encore un exercice comptable complet, il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les performances passées.

\* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

## R

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

### Capitalisation

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
8,73% (en EUR)	7,67% (en EUR)	8,55% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$  la performance de t à t+n

$VNI_{t+n}$  la valeur nette d'inventaire par part en t+n

$VNI_t$  la valeur nette d'inventaire par part en t

n la période sous revue

### **2.4.6. Frais courants**

Total des frais courants :

- Part de capitalisation R - BE6202762975 : 2,71%
- Part de capitalisation P - BE6288463506 : 1,54%

\* Les frais courants ont été calculés sur base des 12 derniers mois précédant la clôture semestrielle.

\* Les frais suivants ne sont pas repris dans les coûts actuels: frais de transaction, remboursements d'intérêt sur les prêts souscrits, paiements dans le chef de dérivés financiers, provisions et frais qui sont directement versés par l'investisseur, certains avantages comme les soft commissions.

### **2.4.7. Notes aux états financiers et autres informations**

#### **NOTE 1 - Produits et charges des placements**

La Rubrique « II.F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats contient les rétrocessions. Avant, cette information était reprise dans la rubrique « IV.D.a. »

#### **NOTE 2 - Autres produits**

Le poste « III. B. Autres » du compte de résultats est composé d'écritures comptables correspondant aux corrections de l'exercice précédent.

#### **NOTE 3 - Autres charges**

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement constitué d'une correction comptable d'appels de marges sur futures enregistrés en 2016.

### 3. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT PATRIMONIAL WORLD FOF

#### 3.1. RAPPORT DE GESTION

##### 3.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment Patrimonial World FOF a été lancé le 30 septembre 2014.

La période de souscription initiale des parts de capitalisation de la classe R a été fixée du 8 au 30 septembre 2014 et le prix de souscription à 1.000,00 EUR.

La période de souscription initiale des parts de capitalisation de la classe P a été fixée au 31 octobre 2016 et le prix de souscription à 1.000,00 EUR.

##### 3.1.2. Objectif et lignes de force de la politique de placement

###### Objectifs du compartiment

###### Objectifs d'investissement

L'objectif est de procurer aux investisseurs un rendement à long terme en procédant à des placements diversifiés, essentiellement indirects, en particulier via des investissements en autres OPC. Le compartiment payera annuellement, aux parts de distribution, le résultat net tel que mentionné par l'article 19bis, §1, alinéa 3 du Code des Impôts sur les Revenus 1992 (CIR92) à savoir l'ensemble de tous les revenus recueillis, déduction faite des rémunérations, commissions et frais.

Afin de maintenir un profil de risque moyen, l'investissement est largement diversifié internationalement et réparti entre plusieurs gestionnaires via différents organismes de placement collectif. L'optimisation du rendement est recherchée dans la sélection des gestionnaires et l'allocation tactique.

Aucune garantie formelle quant au résultat d'investissement ou au remboursement du capital initial ne peut être octroyée au compartiment ou à ses participants.

###### Type de placements

Le compartiment investit à titre principal en parts d'organismes de placement collectif, eux-mêmes investis dans toutes classes d'actifs, conformément à l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012. Le compartiment investit dans des OPC faisant usage de stratégies diverses, notamment alternatives. Les investissements en stratégies alternatives s'effectueront exclusivement via des véhicules de type UCITS.

###### Limitations d'investissement

Les placements sont effectués sans limitation géographique ou sectorielle ni contrainte monétaire.

En particulier, les investissements du compartiment pourront comprendre une part importante de placements dans les marchés d'actions.

Les investissements du compartiment pourront comprendre une part importante de placements libellés dans une devise autre que la devise de référence, sans limitation aucune. En outre, aucune politique particulière de couverture des risques de change ne sera mise en place.

###### Politique de placement du compartiment

###### Catégorie d'actifs autorisés

Le portefeuille du compartiment sera investi à titre principal en parts d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et dans les limites de la loi dans d'autres organismes de placement collectifs (OPC). Les organismes de placement collectif seront eux-mêmes investis dans différents classes d'actifs (actions, obligations, obligations convertibles, instruments monétaires, immobilier coté, etc.) dans une perspective à moyen ou long terme.

Le choix des OPCVM/OPCA est basé tant sur leurs performances historiques que sur leur méthodologie de gestion et de suivi des valeurs composant les fonds.

La sélection des fonds tient également compte d'une diversification des styles de gestion des gestionnaires des fonds et est faite sans préférence sectorielle.

Le compartiment est autorisé à investir également directement en valeurs mobilières correspondant à l'objectif d'investissement, le cas échéant au travers de « managed accounts » auprès de tiers. En aucun cas via les « managed accounts » il ne sera possible de prendre des positions dans des Hedge Funds.

Les opérations sur instruments financiers dérivés autorisées et couverture de change: le compartiment pourra également avoir recours,

dans le respect des règles légales en vigueur, à l'utilisation d'instruments dérivés, comme par exemple des options, des futures et des opérations de change à terme et ce tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture. L'investisseur doit être conscient du fait que ces types d'instruments dérivés sont en général plus volatils que les produits sous-jacents.

Le compartiment peut faire usage d'instruments dérivés cotés en bourse. Le recours à des instruments dérivés traités de gré-à-gré est permis exclusivement pour les opérations de change à terme.

La direction effective se charge de vérifier que les conditions des coûts et frais opérationnels applicables à ces opérations soient adéquats et dans le meilleur intérêt des actionnaires.

Le compartiment peut détenir des liquidités et des instruments monétaires dans des proportions variables en fonction des opportunités d'investissement ou de désinvestissement et de l'environnement de marché, à concurrence de 100%.

#### Placements non autorisés

Le compartiment ne peut pas investir dans des OPC répondant aux conditions de la Directive 2009/65/CE qui placent eux-mêmes plus de 10% de leurs actifs dans des parts d'autres OPC.

#### Restrictions d'investissement

Le compartiment ne peut pas investir:

- plus de 20% de ses actifs dans un même OPC ou « managed accounts ». S'il investit dans un OPC qui a plusieurs compartiments, chacun des compartiments est considéré, pour l'application du présent paragraphe, comme un OPC distinct;
- plus de 25% de ses actifs dans des OPC ou « managed accounts » ayant une liquidité non journalière;
- plus de 15% de ses actifs dans des OPC ou « managed accounts » ayant une liquidité inférieure à hebdomadaire;
- plus de 30% de ses actifs dans des parts d'OPC ou dans un « managed account » ne répondant pas aux conditions prévues par la Directive 2009/65/CE.

#### Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

Bien que le promoteur et le gestionnaire y soient attentifs, les aspects environnementaux ne constituent pas spécifiquement un critère de construction du portefeuille ou de sélection des instruments financiers.

Toutefois, la loi interdit à un organisme de placement collectif le financement d'une entreprise de droit belge ou de droit étranger dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation, la réparation, l'exposition en vente, la vente, la distribution, l'importation ou l'exportation, l'entreposage ou le transport de mines antipersonnel, de sousmunitions et/ou de munitions inertes et de blindages contenant de l'uranium appauvri ou tout autre type d'uranium industriel au sens de la loi du 8 juin 2006 réglant des activités économiques et individuelles avec des armes, telle que modifiée par la loi du 20 mars 2007 et la loi du 16 juillet 2009 en vue de leur propagation.

### **3.1.3. Politique suivie pendant l'exercice**

Le compartiment Leleux Invest Patrimonial World FOF affiche un rendement actuariel sur base annuelle de +1,49% depuis son lancement (le 8 septembre 2014). Sur les 12 derniers mois (au 30 juin 2017), le return cumulé du compartiment est de +3,79%.

En début d'année le gérant de la sicav a augmenté l'exposition aux marchés d'actions. Dans le deuxième trimestre, il a augmenté l'exposition aux fonds ayants des stratégies «income», en investissant dans tout univers confondus et a réduit quelque peu le niveau global du risque de portefeuille.

Le gestionnaire du compartiment a continué à privilégier les fonds pouvant distribuer un coupon ou un dividende.

Le compartiment comptait 18 fonds en portefeuille en début d'exercice et en compte aussi 18 au 30 juin 2017.

### **3.1.4. Politique future**

Le gestionnaire continuera à répartir les investissements dans les différentes stratégies (actions, obligations, alternatives etc.) afin de bien diversifier les différentes sources de rendement.

### **3.1.5. Indicateur synthétique de risque et de rendement**

L'indicateur synthétique de risque et de rendement est calculé, conformément aux dispositions du Règlement 583/2010, sur la base de la volatilité (les hausses et baisses de sa valeur) sur une période précédente de cinq ans. Cet indicateur est disponible, dans sa version la plus récente, dans les informations clés pour l'investisseur. Il classe le fonds sur une échelle allant de 1 à 7. Plus le fonds est situé haut sur l'échelle, plus le rendement possible est élevé, mais plus le risque de perte est important également. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que le fonds ne présente aucun risque, mais que comparé à des chiffres plus élevés, ce produit offre en principe un rendement plus faible mais aussi plus prévisible.

Les principales limites de l'indicateur sont les suivantes : l'indicateur de risque est calculé à partir des données passées, qui ne préjugent en rien de l'évolution future. En conséquence, le degré de risque pourra évoluer dans le temps. Même si le fonds se situe dans la catégorie de risque la plus basse, l'investisseur peut subir des pertes car aucune catégorie n'est totalement exempte de risque.

Ce compartiment se situe en classe 4.

**3.2. BILAN**

	Au 30.06.17 (en EUR)	Au 30.06.16 (en EUR)
<b>SECTION 1: SCHEMA DU BILAN</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>45.784.077,55</b>	<b>36.478.604,85</b>
<b>II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</b>	<b>42.530.501,92</b>	<b>30.616.616,51</b>
E. OPC à nombre variable de parts	42.530.501,92	30.616.616,51
<b>IV. Créances et dettes à un an au plus</b>	<b>191.677,96</b>	<b>205.815,40</b>
A. Créances		
a. Montants à recevoir	191.677,96	205.815,40
<b>V. Dépôts et liquidités</b>	<b>3.230.099,93</b>	<b>5.786.813,72</b>
A. Avoirs bancaires à vue	3.230.099,93	5.768.408,72
C. Autres		18.405,00
<b>VI. Comptes de régularisation</b>	<b>-168.202,26</b>	<b>-130.640,78</b>
C. Charges à imputer (-)	-168.202,26	-130.640,78
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>45.784.077,55</b>	<b>36.478.604,85</b>
A. Capital	44.855.083,97	36.867.183,45
B. Participations au résultat	47.029,81	-78.797,21
C. Résultat reporté	274,46	0,30
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	881.689,31	-309.781,69

## 3.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.06.17 (en EUR)	Au 30.06.16 (en EUR)
<b>SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>542.836,44</b>	<b>-273.189,85</b>
E. OPC à nombre variable de parts	761.508,24	-116.283,54
F. Instruments financiers dérivés		
I. Sur indices financiers		
ii. Contrats à terme		26.840,00
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	-218.671,80	-183.746,31
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>543.954,29</b>	<b>174.300,66</b>
A. Dividendes	522.958,12	174.300,66
F. Autres produits provenant des placements	20.996,17	
<b>III. Autres produits</b>	<b>90.247,39</b>	
B. Autres	90.247,39	
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-295.348,81</b>	<b>-210.892,50</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-923,43	-1.050,00
C. Rémunération due au dépositaire (-)		-8.256,86
R	-10.504,39	
P	-0,73	
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière		-57.117,10
R	-86.850,39	
P	-3,00	
b. Gestion administrative et comptable	-8.991,33	-9.790,42
c. Rémunération commerciale		-102.357,73
R	-130.958,83	
E. Frais administratifs (-)	-3.033,93	-1.975,39
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-2.683,78	-4.042,78
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-11.995,66	-11.801,48
H. Services et biens divers (-)	-1.612,34	-1.554,56
J. Taxes		-9.212,64
R	-19.083,15	
P	-0,05	
K. Autres charges (-)	-18.707,80	-3.733,54
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>338.852,87</b>	<b>-36.591,84</b>
Sous Total II + III + IV		
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>881.689,31</b>	<b>-309.781,69</b>
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>881.689,31</b>	<b>-309.781,69</b>

## 3.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

## 3.4.1. Composition des actifs au 30.06.17

Dénomination	Quantité au 30.06.17	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
<b><u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHÉ MONÉTAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHÉ REGLEMENTE OU SUR UN MARCHÉ SIMILAIRE</u></b>							
LYXOR ETF EURO STOXX 50 SICAV Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA	65.000,00	EUR	34,94	2.270.775,00 <b>2.270.775,00</b>	0,03%	5,35% <b>5,35%</b>	4,96% <b>4,96%</b>
SPDR GOLD TRUST USD Non directive 2009/65/CE - Non inscrit auprès de la FSMA	13.590,00	USD	116,09	1.387.810,61 <b>1.387.810,61</b>	0,00%	3,26% <b>3,26%</b>	3,03% <b>3,03%</b>
<b>OPC-ACTIONS</b>				<b>3.658.585,61</b>		<b>8,61%</b>	<b>7,99%</b>
KAM GLB DIVER B EUR Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA	333.546,00	EUR	10,69	3.565.906,93 <b>3.565.906,93</b>	2,55%	8,38% <b>8,38%</b>	7,79% <b>7,79%</b>
<b>OPC-MIXTES</b>				<b>3.565.906,93</b>		<b>8,38%</b>	<b>7,79%</b>
<b>OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS</b>				<b>7.224.492,54</b>		<b>16,99%</b>	<b>15,78%</b>
<b><u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u></b>							
GS GL SM BD -I (ACC.) (EUR-HEDGED) CAP	10.000,00	EUR	105,71	1.057.100,00	0,06%	2,49%	2,31%
PIMCO INCOME INSTIT (HEDGED) CLASS	470.500,00	EUR	11,22	5.279.010,00	0,01%	12,40%	11,53%
T.ROWE PRICE GL UN BD -IH(EUR) CAP	200.000,00	EUR	10,27	2.054.000,00	0,19%	4,83%	4,49%
UBAM GLOBAL HIGH YIELD SOL -IH- DIS EUR Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA	29.000,00	EUR	108,33	3.141.570,00 <b>11.531.680,00</b>	0,08%	7,39% <b>27,11%</b>	6,86% <b>25,19%</b>
MUZINICH EM MKTS SHORT DUR S H EUR Directive 2009/65/CE - Non inscrit auprès de la FSMA	24.600,00	EUR	91,96	2.262.216,00 <b>2.262.216,00</b>	0,34%	5,32% <b>5,32%</b>	4,94% <b>4,94%</b>
<b>OPC-OBLIGATIONS</b>				<b>13.793.896,00</b>		<b>32,43%</b>	<b>30,13%</b>
AGIF EU EQ DIV I EUR DIS	2.539,00	EUR	1.253,08	3.181.570,12	0,10%	7,48%	6,95%
EXANE 1 MERCURY -A- CAP	125,00	EUR	11.317,88	1.414.735,00	0,21%	3,33%	3,09%
FIRST EAG IN BUILD AHE-QD	36.150,00	EUR	89,75	3.244.462,50	0,14%	7,63%	7,09%
LIONTRUST GF EU STR EQ-A3EUR	95.000,00	EUR	10,81	1.026.655,50	0,95%	2,41%	2,24%
M&G OPTIMAL INCOME -EUR- C-H INC	73.000,00	EUR	19,36	1.413.601,20	0,01%	3,32%	3,09%
VARENNE VALUE PART DE CAP Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA	4.490,00	EUR	300,25	1.348.122,50 <b>11.629.146,82</b>	0,31%	3,17% <b>27,34%</b>	2,94% <b>25,40%</b>
EXANE 1 OVERDRIVE -A- CAP	250,00	EUR	14.244,77	3.561.192,50	0,95%	8,38%	7,78%
GUINNESS GL EQ INCOME-Y-	131.400,00	EUR	9,97	1.309.782,06	0,36%	3,08%	2,86%
LAZ GLB LIS INF PTG INSTIT HDG EUR Directive 2009/65/CE - Non inscrit auprès de la FSMA	1.440.000,00	EUR	2,04	2.940.912,00 <b>7.811.886,56</b>	0,17%	6,91% <b>18,37%</b>	6,42% <b>17,06%</b>
<b>OPC-ACTIONS</b>				<b>19.441.033,38</b>		<b>45,71%</b>	<b>42,46%</b>
LF LUX FG RES ID SHS -I EUR- DIS Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA	22.000,00	EUR	94,14	2.071.080,00 <b>2.071.080,00</b>	2,62%	4,87% <b>4,87%</b>	4,52% <b>4,52%</b>
<b>OPC-IMMOBILIERS</b>				<b>2.071.080,00</b>		<b>4,87%</b>	<b>4,52%</b>
<b>OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS</b>				<b>35.306.009,38</b>		<b>83,01%</b>	<b>77,11%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>				<b>42.530.501,92</b>		<b>100,00%</b>	<b>92,89%</b>
Leleux Associated Brokers		EUR		2.932.445,25			6,40%
Leleux Associated Brokers		USD		297.654,68			0,66%
<b>Avoirs bancaires à vue</b>				<b>3.230.099,93</b>			<b>7,06%</b>
<b>DEPOTS ET LIQUIDITES</b>				<b>3.230.099,93</b>			<b>7,06%</b>
<b>CREANCES ET DETTES DIVERSES</b>				<b>191.677,96</b>			<b>0,42%</b>
<b>AUTRES</b>				<b>-168.202,26</b>			<b>-0,37%</b>

Dénomination	Quantité au 30.06.17	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
TOTAL DE L'ACTIF NET				45.784.077,55			100,00%

### 3.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par secteur	
Fonds de Placement	100,00%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par pays	
Etats-Unis	3,26%
France	8,51%
Irlande	38,52%
Luxembourg	46,39%
Royaume-Uni	3,32%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par devise	
EUR	96,74%
USD	3,26%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

### 3.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

#### Taux de rotation

	1er SEMESTRE
Achats	16.360.927,32
Ventes	13.869.369,77
<b>Total 1</b>	<b>30.230.297,09</b>
Souscriptions	3.471.949,84
Remboursements	1.347.092,79
<b>Total 2</b>	<b>4.819.042,63</b>
Moyenne de référence de l'actif net total	43.944.996,29
<b>Taux de rotation</b>	<b>57,83%</b>

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez Leleux Associated Brokers S.A., rue du Bois Sauvage 17 - 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

### 3.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

#### P

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites Cap.	Remboursées Cap.	Fin de période Cap.	Souscriptions Cap.	Remboursements Cap.	de la classe	d'une action Cap.
31.10.16 - 31.12.16	1,00		1,00	1.000,00		1.018,21	1.018,21
01.01.17 - 30.06.17			1,00			1.040,78	1.040,78



Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2015		19.591,00		413,00		32.501,00	32.501,00		20.317.199,11		420.436,73	32.947.033,63		1.013,72
2016	4.210,00	227.840,00		40.778,00	4.210,00	4.247.477,00	4.251.687,00	42.378,50	11.420.350,54		1.466.049,97	42.977.741,62	10,16	10,11
01.01.17 - 30.06.17	6.939,51	330.143,70	1.000,00	130.557,19	10.149,51	4.447.063,51	4.457.213,02	70.830,79	3.401.119,05	10.380,00	1.336.712,79	45.783.036,77	10,36	10,27

### 3.4.5. Performances

\* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

\* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable. Pour le rapport semestriel, l'exercice comptable s'entend de la période de 12 mois qui précède la clôture du semestre.

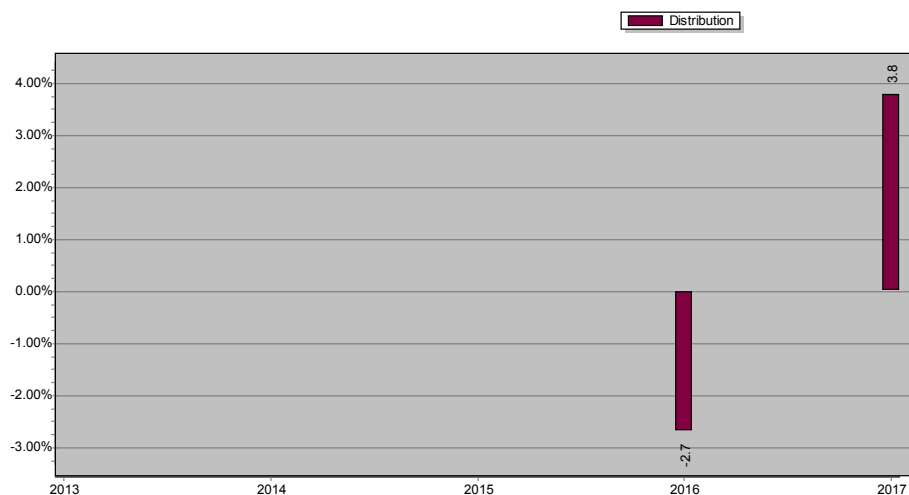
\* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

\* La classe P n'ayant pas encore un exercice comptable complet, il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les performances passées.

\* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR):

### R

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

#### Distribution

1 an
Part
3,79% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left[ (1 + P_t) (1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n}) \right]^{1/n} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$  la performance de  $t$  à  $t+n$

$n$  le nombre d'année (périodes)

$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

$P_t$  la performance annuelle pour la première période

$VNI_{t+1}$  la valeur nette d'inventaire par part en  $t+1$

$VNI_t$  la valeur nette d'inventaire par part en  $t$

$\alpha$  l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t+1} / VNI_{ex_{t+1}})] \dots [1 + (D_{t+n} / VNI_{ex_{t+n}})]$$

avec

$D_t, D_{t+1}, \dots, D_{t+n}$  les montants du dividende distribué durant l'année  $t$

$VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{t+n}}$  la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

$n$  le nombre de paiements de dividendes pendant la période  $t$

### 3.4.6. Frais courants

Total des frais courants :

- Part de distribution R - BE6269807184 : 2,21%
- Part de capitalisation R - BE6286029416 : 2,20%
- Part de capitalisation P - BE6288478652 : 1,60%

\* Les frais courants ont été calculés sur base des 12 derniers mois précédant la clôture semestrielle.

\* Les frais suivants ne sont pas repris dans les coûts actuels: frais de transaction, remboursements d'intérêt sur les prêts souscrits, paiements dans le chef de dérivés financiers, provisions et frais qui sont directement versés par l'investisseur, certains avantages comme les soft commissions.

### 3.4.7. Notes aux états financiers et autres informations

#### NOTE 1 - Produits et charges des placements

La Rubrique « II.F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats contient les rétrocessions. Avant, cette information était reprise dans la rubrique « IV.D.a. »

#### NOTE 2 - Autres produits

Le poste « III. B. Autres » du compte de résultats est composé d'écritures comptables correspondant aux corrections de l'exercice précédent.

#### NOTE 3 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement constitué d'une correction comptable d'appels de marges sur futures enregistrés en 2016.